

(19)



(11)

EP 3 298 926 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
28.03.2018 Bulletin 2018/13

(51) Int Cl.:
A45D 34/04 (2006.01) A45D 40/26 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17191298.3**

(22) Date de dépôt: **15.09.2017**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA MD

(71) Demandeur: **Groupe Lemoine**
92100 Boulogne Billancourt (FR)

(72) Inventeur: **LEMOINE, Philippe**
75016 PARIS (FR)

(74) Mandataire: **Casalonga**
Casalonga & Partners
Bayerstraße 71/73
80335 München (DE)

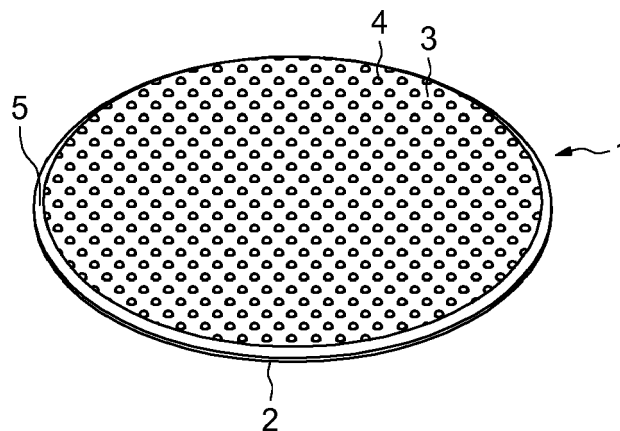
(30) Priorité: **21.09.2016 FR 1658840**

(54) **TAMPON POUR LE SOIN DE LA PEAU**

(57) Ce tampon, notamment pour l'application d'un produit cosmétique ou de soin sur la peau, comprend une nappe fibreuse et des éléments gommants (4).

Il comporte un voile (3) appliqué sur la nappe fibreuse sur lequel sont appliqués les éléments gommants.

FIG.1



EP 3 298 926 A1

Description

[0001] La présente invention se rapporte au domaine du soin de la peau et concerne plus particulièrement un tampon qui est notamment destiné à l'application d'un produit cosmétique ou de soin sur la peau.

[0002] Un tel tampon peut par exemple être utilisé pour appliquer un produit de nettoyage.

[0003] Plus particulièrement, l'invention se rapporte à un tampon capable en outre d'assurer une exfoliation de la peau.

[0004] On connaît déjà, de l'état de la technique, des tampons comprenant une nappe fibreuse et des éléments gommants apposés sur la nappe fibreuse.

[0005] On pourra à cet égard se référer au document EP 1 764 077 qui décrit un disque de coton pour nettoyer et exfolier la peau.

[0006] Le disque comprend au moins une couche de fibres de coton, de viscose, ou de fibres synthétiques. Les fibres sont liées en surface en utilisant un liant abrasif qui est disposé à la surface du disque. L'agent liant est appliqué par émulsion ou dispersion de gouttelettes.

[0007] On pourra également se référer au document FR 2 860 525 qui décrit un tampon pour le soin cosmétique de la peau comprenant une nappe fibreuse en coton ou réalisé à partir d'autres matériaux cellulosiques.

[0008] Des éléments gommants sont fixés à la surface du support par thermo-liaison.

[0009] On pourra enfin se référer au document US 2005/0223511 qui décrit un tampon pour nettoyer la peau comprenant des fibres de coton, de polyester ou des fibres de viscose. Des particules abrasives sont directement fixées sur le tampon, et sont par exemple incluses dans une poudre collante fondue.

[0010] Au vu de ce qui précède, le but de l'invention est de proposer un tampon amélioré et concerne un tampon, notamment pour l'application d'un produit cosmétique ou de soin sur la peau, comprenant une nappe fibreuse et des éléments gommants.

[0011] Ce tampon comporte un voile appliqué sur la nappe fibreuse sur lequel sont apposés les éléments gommants.

[0012] Selon une caractéristique du tampon selon l'invention, le voile est un voile de fibres de viscose.

[0013] Les éléments gommants comprennent des picots fixés sur le voile.

[0014] Par exemple, ces picots sont réalisés en polymère acrylique.

[0015] Avantageusement, la nappe fibreuse est en coton. De préférence, le tampon comporte un bord périphérique serti.

[0016] D'autres buts, caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivante, donnée uniquement à titre d'exemple non limitatif et faite en référence aux dessins annexés sur lesquels :

- la figure 1 est une vue de face d'un tampon conforme à l'invention ; et

- la figure 2 est une vue en coupe d'une partie d'un tampon conforme à l'invention.

[0017] Sur les figures, on a représenté un tampon conforme à l'invention, désigné par la référence numérique 1.

[0018] Ce tampon est destiné à être utilisé pour le soin de la peau, par exemple pour l'application d'un produit cosmétique ou de soin et à permettre simultanément, lors de l'application du produit, une exfoliation de la peau.

[0019] On pourra également prévoir que ce tampon soit destiné au soin des ongles, par exemple pour le retrait d'un vernis, et avantagement dans le cas d'un vernis à ongle récalcitrant.

[0020] Comme on le voit, ce tampon comporte essentiellement une nappe fibreuse 2 réalisée en coton ou autres fibres cellulosiques et un voile 3 recouvrant au moins l'une des faces de la nappe 2 et sur lequel sont apposés des éléments gommants 4.

[0021] Dans l'exemple de réalisation visible sur la figure 2, le voile 3 est appliqué sur une seule face de la nappe 2. De cette façon, on obtient un tampon 1 doté à la fois d'une face douce qui, dans cet exemple, correspond au coton, et d'une face abrasive grâce aux éléments gommants 4.

[0022] Bien entendu, on ne sort pas du cadre de l'invention lorsque les deux faces mutuellement opposées de la nappe 2 sont revêtues d'un voile 3.

[0023] On pourra par exemple prévoir que le tampon 1 comporte deux voiles recouvrant les faces opposées de la nappe mais ne comporte des éléments gommants que sur l'une des faces du tampon.

[0024] De préférence, on utilisera, pour la réalisation du voile 3, un matériau présentant des propriétés hydrophiles contrôlées afin d'éviter que le produit à appliquer soit entièrement absorbé par la nappe de coton 2, tout en permettant une absorption du produit, après soin de la peau.

[0025] Le voile 3 joue ici un rôle de membrane entre la nappe fibreuse 2 et les éléments gommants 4 de sorte que les éléments gommants 4 ne diffusent pas vers la nappe fibreuse 2 lors de la réalisation du tampon 1. La présence du voile en un matériau adéquat permet ainsi de contrôler la taille, et notamment la hauteur, des éléments gommants 4, mais aussi leur espacement. Il est alors possible de contrôler la rugosité du tampon 1.

[0026] On utilisera avantagement un voile de fibres de viscose.

[0027] Le voile 3 de viscose permet avantagement d'obtenir des éléments gommants 4 homogènes, arrondis, et uniformément répartis à la surface du tampon 1.

[0028] En ce qui concerne les éléments gommants, ceux-ci sont avantagement réalisés sous la forme de picots fixés sur le voile selon toute technique appropriée.

[0029] Dans l'exemple illustré, les picots 4 sont réalisés en polymère acrylique.

[0030] Grâce à la compatibilité accrue entre la viscose et le polymère acrylique, la capacité d'accroche des pi-

cots 4 sur le voile 3 est importante. La séparation des picots du reste du tampon et, par conséquent, la dispersion des picots dans l'eau sont évitées.

[0031] De manière avantageuse, le diamètre des éléments gommants est compris entre 0,25mm et 2,5mm. Les bornes de ce domaine de valeurs sont comprises dans ce domaine.

[0032] De plus, la quantité d'éléments gommants est préférablement comprise entre 5 éléments gommants par cm² et 42 éléments gommants par cm². Les bornes de ce domaine de valeurs sont comprises dans ce domaine.

[0033] Dans divers modes de réalisation envisageables, le tampon 1 peut présenter diverses formes, telles que ronde, ovale, carrée, rectangulaire.

[0034] On peut ainsi, par exemple, réaliser un disque rond de 57 mm ou 80 mm de diamètre.

[0035] Bien entendu, on ne sort pas du cadre de l'invention lorsque d'autres formes ou d'autres tailles sont prévues pour la réalisation du tampon.

[0036] Comme visible sur la figure 2, le tampon présente avantageusement un bord périphérique 5 serti ou de type cousu afin d'améliorer son aspect visuel et sa cohésion.

[0037] On notera enfin que dans les divers modes de réalisation envisagés, les picots sont régulièrement répartis sur le voile. Ils peuvent être également localisés ou répartis de manière à créer un motif sur la surface du voile.

sés des éléments gommants sur une face de la nappe (2).

8. Tampon selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, comprenant un voile sur lequel sont appliqués des éléments gommants sur deux faces mutuellement opposées de la nappe (2).

Revendications

1. Tampon, notamment pour l'application d'un produit cosmétique ou de soin sur la peau, comprenant une nappe fibreuse (2) et des éléments gommants (4), **caractérisé en ce qu'il** comporte un voile (3) appliqué sur la nappe fibreuse, sur lequel sont apposés les éléments gommants (4).
2. Tampon selon la revendication 1, dans lequel le voile est un voile de fibres de viscose.
3. Tampon selon l'une des revendications 1 et 2, dans lequel les éléments gommants (4) comportent des picots fixés sur le voile.
4. Tampon selon la revendication 3, dans lequel les picots sont réalisés en polymère acrylique.
5. Tampon selon l'une des revendications 1 à 4, dans lequel la nappe fibreuse est en coton.
6. Tampon selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, comprenant un bord périphérique serti.
7. Tampon selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, comprenant un voile (3) sur lequel sont appo-

FIG.1

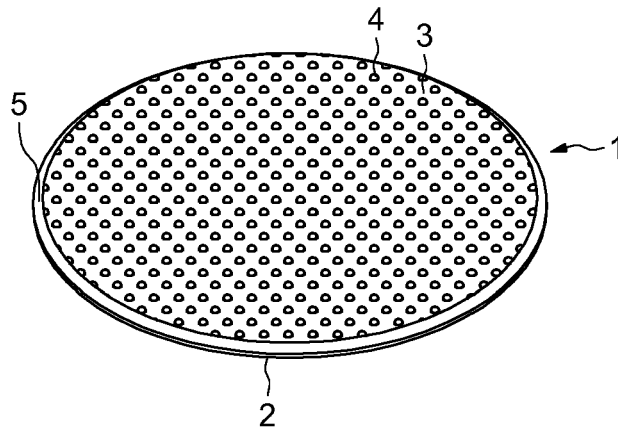
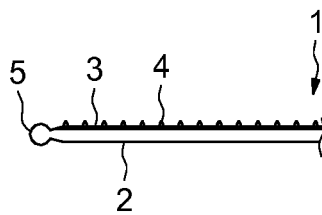


FIG.2





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 17 19 1298

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	DE 200 05 170 U1 (SCHUMACHER MARION [DE]) 25 mai 2000 (2000-05-25)	1,3-8	INV. A45D34/04 A45D40/26
A	* page 2, ligne 15 - page 3, ligne 15 * * figures *	2	
X	US 2011/302733 A1 (YUAN JAMES [US]) 15 décembre 2011 (2011-12-15) * alinéas [0008], [0020] - [0024] * * figures *	1-8	
A	EP 1 350 456 A1 (ACCANTIA HOLDINGS LTD [GB]) 8 octobre 2003 (2003-10-08) * abrégé * * alinéa [0022] * * figure 1 *	2	
A	FR 3 007 954 A1 (OREAL [FR]) 9 janvier 2015 (2015-01-09) * abrégé * * figures 1,2 *	8	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A45D A61F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
La Haye		22 janvier 2018	Frank, Lucia
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.02 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 19 1298

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

22-01-2018

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
DE 20005170 U1	25-05-2000	DE 20005170 U1	25-05-2000
		EP 1136024 A2	26-09-2001
US 2011302733 A1	15-12-2011	CA 2838498 A1	15-12-2011
		CA 2948707 A1	15-12-2011
		CA 2948709 A1	15-12-2011
		EP 2579757 A1	17-04-2013
		US 2011302733 A1	15-12-2011
		US 2014317862 A1	30-10-2014
		US 2016183742 A1	30-06-2016
		WO 2011156735 A1	15-12-2011
EP 1350456 A1	08-10-2003	AUCUN	
FR 3007954 A1	09-01-2015	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- EP 1764077 A [0005]
- FR 2860525 [0007]
- US 20050223511 A [0009]